

Abidjan, le 9 juillet 2019

M. Amadou Soumahoro, Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, élu Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie lors de la 45^e Session de l'APF à Abidjan, en Côte d'Ivoire

La 45^e Assemblée plénière de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie s'est tenue à l'Hôtel Ivoire, les 8 et 9 juillet 2019. Cette rencontre, placée sous le thème « Parlements et renforcement de la démocratie », a réuni près de 300 parlementaires de 51 sections de l'APF.

En amont de l'Assemblée plénière, les membres du Bureau se sont réunis le 5 juillet. La réunion du Réseau des femmes parlementaires et la toute première réunion du Réseau des jeunes parlementaires ont eu lieu les 6 et 7 juillet. Suite aux travaux des quatre commissions permanentes de l'APF le 7 juillet, les délégations ont assisté à la cérémonie officielle d'ouverture où elles ont pu entendre M. Jean-Marc Yavé, maire de Cocody, M. Amadou Soumahoro, Président de l'Assemblée nationale ivoirienne, M. François Paradis, Président de l'Assemblée nationale du Québec et Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, Mme Louise Mushikiwabo, Secrétaire générale de la Francophonie, ainsi que M. Daniel Kablan Duncan, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire.

Les parlementaires ont officiellement approuvé l'adhésion de l'Assemblée de la Polynésie française, en tant que membre de l'APF, et le changement de statut de l'Assemblée nationale de la République de Serbie d'observateur à membre associé.

Après avoir longuement échangé avec la Secrétaire générale de la Francophonie - qui a confirmé le rôle majeur de l'APF comme Assemblée consultative de la Francophonie - l'Assemblée plénière a examiné et adopté le rapport d'activité du Secrétaire général parlementaire, M. Jacques Krabal (député, France), ainsi que le nouveau cadre stratégique de l'APF 2019-2022.

Elle a également entendu M. Lassina Zerbo, Secrétaire exécutif de l'OTICE, ainsi que Mme Françoise Vanni, Directrice des relations extérieures du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.

Le débat général, sur le thème : « Parlements et renforcement de la démocratie », introduit par le Professeur Yacouba Konaté, a permis aux parlementaires d'échanger des informations sur les bonnes pratiques démocratiques.

Les parlementaires ont par ailleurs adopté 13 résolutions, portant notamment sur la situation politique en Haïti, la gouvernance du numérique, la corruption comme obstacle au développement économique, la mobilité étudiante, la reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, les besoins en santé des femmes et des filles réfugiées, la traite des êtres humains, ainsi que - pour la première fois - deux propositions de loi cadre sur l'enregistrement obligatoire, gratuit et public des naissances ainsi que sur la protection des données personnelles.

L'Assemblée plénière a enfin procédé par acclamation à l'élection, pour les deux prochaines années, des titulaires aux postes de responsabilité de l'APF. M. Amadou Soumahoro, Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, a été élu Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et M. Darrell Samson, député canadien, Premier Vice-Président.

Pour en savoir plus :
apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.